



Rupture de contrat CDD suite a promesse d'embauche en CDI

Par **sahara15**, le **24/01/2015** à **04:59**

Bonjour, je suis militaire et je suis sous contrat CDD qui devra se terminer en mars 2016, j'ai eu une promesse d'embauche en CDI et je souhaite quitter l'armée et travailler en CDI, j'ai prévenu mes chef et fait une demande de résiliation, mais il m'ont dit qu'il vont mettre un avis défavorable, en cas de refus de résiliation par l'armée quels moyen juridiques je pourrais utiliser pour quitter l'armée ?
Merci d'avance